



Association **REZE** ragonnaise
CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Le 18 décembre à 20h00, les adhérents de l'Association La Flèche Ragonnaise – Archers de Rezé se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au CSC Ragon, 9 rue du Vivier à Rezé.

15 membres de l'association sont présents :

- A. BELLOIR
- L. BOUTIN
- M. CAM
- A. DAELE
- P. DAGAN
- P. DEPEYRE
- S. DEPEYRE
- D. DUPONT
- F. ERTAUD
- A. KERIGNARD
- S. NOVERRAZ
- G. PADIOLEAU
- J. PENEAU
- S. PILLAULT
- B. RICHO

L. RAGOUT a envoyé son pouvoir (pour le Président).

L'Association compte à ce jour 45 membres ayant une licence validée, le quorum, selon les statuts est donc $45 \times 1/4 = 11,25$. Comme 16 membres sont présents, le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le président Pascal DEPEYRE

Pascal remercie tous les membres de l'Association présents et demande comment les membres présents souhaitent que soient exprimés les différents votes de la soirée.

A main levée : Pour : 16 - Contre : 0 - Abstention : 0

Tous les votes de la soirée se feront donc à main levée.

2. Rapport d'activité de l'Association pour la saison 2022-2023

La saison dernière nous avons 46 archers.

En ce qui concerne la saison 2023-2024, nous sommes pour l'instant 45 archers licenciés.



Association **La Flèche Ragonnaise**
CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE

Notre participation au forum des associations de la ville de Rezé nous a permis de compter 16 nouveaux licenciés, des débutants et des archers confirmés, anciens du club ou, pour 3 d'entre eux venant d'autres clubs. 17 archers licenciés en 2022-23 n'ont pas renouvelé leur licence.

Nous avons mis en place un groupe d'entraînement le jeudi soir pour les adultes débutants avec Bernard RICHOU, un le vendredi avec Laurent BOUTIN pour les archers confirmés, et un le samedi matin pour les jeunes débutants avec Samuel NOVERRAZ et Pascal DEPEYRE.

Voici la répartition des archers du club par catégories d'âge et par sexe :

catégories âge	Saison actuelle			Saison 2023		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
U15	1	1	2	1	2	3
U18	2	4	6	3	4	7
U21	2	0	2	1	2	3
Sénior 1	8	3	11	7	5	12
Sénior 2	11	3	14	5	4	9
Sénior 3	9	1	10	11	1	12
	33	12	45	28	18	46
	73,00%	27,00%		61,00%	39,00%	

58% des archers du club habitent à Rezé.

Au niveau de la vie associative, nous avons tenu régulièrement la réunion mensuelle du bureau, assisté à certaines des réunions mensuelles de l'Office Municipale des Sports et participé activement aux réunions de préparation et de bilan du forum des associations 2023.

Pascal DEPEYRE, Président, représente la Flèche Ragonnaise dans le groupe de travail de la Direction des Services de la Vie Associative de Rezé afin de préparer deux journées de réflexion sur la vie des associations (bénévolat et gouvernance, les engagements écologiques des associations, les projets associatifs).

Nous n'avons pas été présent à la réunion annuelle de la Ligue des Pays de Loire, mais Laurent BOUTIN a assisté à l'AG du CD 44.

Pascal DEPEYRE a participé aux réunions régionales des arbitres (2 par an à Carquefou et Daumeray), ces réunions étant aussi une journée de formation continue.

Pascal DEPEYRE a effectué 3 arbitrages dans cette saison sportive.

Sur le plan des compétitions, nous avons accompagné 4 archers débutants au concours des débutants à la Baule le 26 mars 2023, 3 en individuel et 1 archère a participé l'après-midi avec 1 adulte du matin en mixte.

En arc classique, Laurent BOUTIN a participé brillamment à plusieurs concours.

Notre équipe campagne Alain BELLOIR, Michel CAM et Jean-Pierre GUYON ont participé à plusieurs concours.

Le club a, comme chaque année, organisé la galette des Rois, le Tir de la St-Sébastien le 28 janvier, le Tir à l'oiseau le 1er avril et le 3 juin, et le concours interne du club le 1er juillet.



Association **La Flèche Ragonnaise**
CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE

Achats de matériel :

Nous avons investi dans des accessoires (cannes centrales, repose arc, fausses cordes, cordes, viseurs, berger boutons) et 3 arcs classiques métalliques (2D, 1G) avec housses pour permettre aux jeunes débutants de pouvoir progresser.

Nous avons un arc à poulies D, nous avons acheté un arc à poulies G et nous venons de recevoir un don de Décathlon Vertou de 3 arcs à poulies chasse.

Restauration de matériel :

Les services techniques (menuiserie) de la ville de Rezé ont refait les cadres des trois cibles moyennes de la salle Plancher de façon à ne plus être blessé en les manipulant.

Nos relations avec les services de la vie associative et techniques sont très positives.

3. Rapport financier du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 et budget prévisionnel saison 2023-2024 (présenté par Bernard RICHOU, trésorier)

Les dépenses ont été minimales cette année en raison de la faible participation à des compétitions.

Cette année nous avons dégagé un excédent de trésorerie de 17.253,67 €. Il nous reste donc en banque la somme de 17.253,67 € au 31.08.23.

Les recettes proviennent principalement des cotisations des adhérents, de la subvention de la Mairie de REZE et de la subvention de l'A.N.S.

Le budget prévisionnel pour la prochaine année est présenté. Il a été préparé fin juillet, avant que les départs fin août viennent impacter le nombre des inscriptions. Ce budget, prévisionnel, sera donc réajusté.

Annexe 1 : Bilan 2022/2023

Annexe 2 : Budget 2023/2024

4. Orientation du club pour la saison 2023–2024

Achat de matériel :

Nous envisageons de remplacer les pailles de deux cibles de la salle Plancher par des cibles en mousse (Lametech ou Bloctech). Une discussion à ce sujet est débattue lors de cette Assemblée Générale. Les Lametech sont aux environs de 220 €, les Bloctech 400 €.

Nous pourrions acheter une ciblerie en Lametech, et une en Bloctech, ou deux Lametech et également une ciblerie Lametech à la cible des 70 m du pas de tir extérieur.

De plus, il faudra acheter des blasons de tir campagne.

Voir si possible avec Dominique COULON, arbitre fédéral (parti habiter en Vendée) qui a fait une étude sur la ciblerie en Lametech et Bloctech.



Association **La Flèche Ragonnaise**
CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE

Projets du club

Nous aurons à écrire un projet sportif et associatif pour le club en partant des statuts de notre club et de son objet principal : promouvoir la pratique du tir à l'arc, sous ses formes de loisir et de compétitions. Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités qui pourront être utilisées.

Nous avons pu cette année sportive 2023-24 engager sept archers lors de 2 compétitions de tir en salle à 18 m. C'était une première depuis des années, et nos collègues des clubs voisins étaient heureux de nous voir aussi nombreux.

C'est un des objectifs de cette année, pour ceux et celles qui souhaitent faire de la compétition.

Organisation de concours

Le club de Maisdon sur Sèvre n'ayant plus d'arbitre, nous avons convenu de mutualiser notre arbitre afin de co-organiser leur concours qui aura lieu les 13 et 14 janvier 2024 à Maisdon (et ils nous aideront pour organiser notre concours qui aura lieu les 2 et 3 novembre 2024 à Rezé, en principe dans la salle des Cités Unies. Une pré-demande a été faite au comité d'organisation des salles de l'OMS fin août 2023. Nous la renouvellerons officiellement par écrit courant avril.

En ce qui concerne la participation des membres du club au concours organisé à Maisdon sur Sèvre, voici l'organisation probable :

	12 matin	12 après-midi	13 matin	13 après-midi
Laurent BOUTIN	montage	aide	tir	aide + démontage
Pascal DEPEYRE	montage	tir	arbitre	arbitre + démontage
Sylvain DEPEYRE			arbitre stagiaire	idem + démontage
Abdallah EL OMARI		tir		
Antoine DAELE	montage			tir + démontage
Sébastien PILLAULT	montage	tir		aide + démontage
Samuel NOVERRAZ	montage		tir	aide + démontage
Jonathan PENEAU	montage	photographe		

Formation d'arbitre

Sylvain DEPEYRE a commencé sa formation d'arbitre en novembre 2023.

Le club aura donc deux arbitres en fin d'année 2024.



Association **La Flèche Ragonnaise**
CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE

Vie du club

Le Président rappelle que le club a besoin de la participation de tous pour vivre sereinement et se développer. Les bénévoles sont bienvenus soit pour aider lors des manifestations ou concours auxquels nous participons, soit pour participer à la vie du bureau et du conseil d'administration. C'est une bonne école citoyenne.

Rappel : horaires des créneaux de tir

Mardi soir de 20h à 22h au Boulodrome.

Mercredi soir de 20h à 22h au boulodrome.

Jeudi soir de 20h à 22h au boulodrome avec Bernard RICHOU et un autre archer,

Vendredi soir de 18h30 à 20h30 avec Laurent BOUTIN à la salle Plancher.

Samedi matin de 10h00 à 12h00 : Salle Plancher en hiver avec Samuel NOVERRAZ ou Pascal DEPEYRE et un autre archer,

Rappel sur l'utilisation du boulodrome : bien mettre le tapis de protection sur la piste en résine.

Gestion du site Web : elle est assurée par Michel CAM. Il faut penser à lui envoyer les photos ainsi que les résultats des concours.

5. Départ du Conseil d'Administration et élection des nouveaux membres

Nous sommes 6 membres depuis la dernière AG du 28/11/2022. Pas de départ.

Les candidatures sont les bienvenues.

Jonathan PENEAU présente sa candidature au Conseil d'administration.

6. Les votes

Vote pour l'approbation du rapport d'activité :

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'approbation du bilan de fonctionnement saison 2022- 2023

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'approbation du budget pour la saison 2023-2024 :

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'entrée de Jonathan PENEAU au Conseil d'Administration de l'association :

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0



Association **La Flèche** Ragonnaise
CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE

7. Présentation des événements à venir

Comme chaque année, nous pensons organiser :

- La Galette des Rois qui aura lieu le samedi 20 janvier au matin en même temps que le Tir de la Saint Sébastien. Rendez-vous à 10h00 sur le pas de tir extérieur. Suivi d'un pot de convivialité pour la galette au Boulodrome.
Si les conditions météo se détériorent, nous ferons uniquement le temps festif au Boulodrome et reporterons le tir de la Saint Sébastien.
- Nous fixerons ensuite les dates pour le Tir à l'oiseau et le concours interne du club.

Ces évènements auront lieu en fonction des contraintes sanitaires et des conditions météo.

Pensez à consulter également le site du club.

8. Questions diverses

Nous abordons une question évoquée au dernier bureau le 11/12/2023 au sujet des maillots du club. Il n'en reste presque plus, sauf pour la taille enfant. Nous avons reçu trois devis : un de Décathlon, un autre de la société OZBAL et nous avons eu communication du fournisseur de la FFTA (3 fois plus cher). Nous souhaiterions des tee-shirt sublimé. Environ 30€ le maillot. Nous allons envoyer à chaque archer une demande sur le souhait d'achat et de taille.

La séance est levée à 21H15 suivie par un pot de l'amitié

Annexe 1 : Bilan 2022/2023

Annexe 2 : Budget 2023/2024

La secrétaire
Anne KERIGNARD

Le Président
Pascal DEPEYRE

Prochaine réunion du bureau: lundi 8 janvier 2023